



Les milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne

L'agence de l'eau Adour-Garonne promeut une politique de gestion des milieux aquatiques dont les principaux résultats sont une structuration des maîtres d'ouvrage à l'échelle du bassin versant et progressivement une gestion intégrée et durable des cours d'eau.

Aujourd'hui, une technicité et des nouvelles compétences sont acquises par les maîtres d'ouvrage qui, par le travail de leurs techniciens rivière, intègrent les différentes fonctions des cours d'eau dans la gestion courante.

Par ailleurs, les connaissances scientifiques en écologie des systèmes aquatiques se sont développées. Elles permettent d'analyser les impacts négatifs de certains aménagements et des pratiques sur les milieux aquatiques.

Parallèlement, la législation a suivi ces évolutions avec une directive-cadre européenne sur l'eau dont l'objectif est l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau superficielles, souterraines, de transition et côtières. Pour les milieux aquatiques, le bon état écologique est la résultante d'un bon état physico-chimique et d'un bon état biologique. Ce dernier est très dépendant de la qualité physique des milieux aquatiques, c'est-à-dire leur état hydro-morphologique.

Il faut poursuivre les efforts engagés pour restaurer la qualité physique et biologique des milieux aquatiques en pensant aux multiples interrelations qui les régissent et à la variabilité naturelle de leur fonctionnement.